

Le Mans, le 25 octobre 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **SÉCHERESSE EN SARTHE : LEVÉE DES MESURES DE RESTRICTIONS DES USAGES DE L'EAU**

Les précipitations des dernières semaines ont permis d'améliorer significativement le débit des cours d'eau du département et d'augmenter l'humidité des sols.

La situation hydrologique au 23 octobre 2023 fait état d'un retour à des débits de cours d'eau corrects.

Dans ce contexte et en cohérence avec l'arrêté cadre sécheresse en vigueur sur le département, Monsieur le Préfet de la Sarthe a décidé de lever l'ensemble des mesures de restriction des usages de l'eau en vigueur dans le département.

L'arrêté du 23 octobre 2023 portant abrogation de l'arrêté du 10 octobre 2023, plaçant certains bassins hydrographiques du département de la Sarthe sous le régime de limitation ou suspension temporaire des usages de l'eau, marque la fin de la période des arrêtés sécheresse pour la campagne 2023.

